

20.—Les minutes de la sous-commission des Réclamations, du 5 juillet, recommandant de régler des réclamations, etc., s'élevant à \$1,414.23, sont lues et approuvées.

21.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage à l'effet d'être autorisée à nommer un ingénieur pour la caserne No 19.

*Résolu:* De souscrire à ce rapport, le montant requis pour payer le salaire dudit ingénieur devant être chargé aux balances disponibles de salaires.

22.—Soumis et lu un rapport de la Commission spéciale re Gages des journaliers, recommandant d'augmenter les gages après le 1er janvier prochain.

*Résolu:* Que la question soit différée jusqu'à ce que le contrôleur de la Ville ait préparé un état montrant quel sera le montant additionnel que la Ville sera appelée à payer au cas où serait adopté ledit rapport.

23.—La sous-commission des Réclamations recommandant de régler comme suit les réclamations présentées au sujet du changement de niveau de l'avenue Hôtel-de-Ville.

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| A. Robitaille . . . . .           | \$ 50 |
| Maria Lemay dit Délorne . . . . . | 200   |
| Raoul Cherrier . . . . .          | 200   |

*Résolu:* De souscrire audit rapport et de recommander au Conseil de prier la Commission de la Voirie de ne faire, à l'avenue, aucun changement au niveau d'aucune rue avant de s'être assurée au préalable si la Ville peut être tenue responsable en dommages.

*Ajournement.*

RENE BAUSET,  
Greffier-adjoint de la Ville.

## COMMISSION DE LA VOIRIE

*Compte rendu de l'assemblée du 6 juillet*

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

### DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Lavallée se présente devant la Commission et demande qu'une traverse soit construite sur la rue Saint-Christophe, plus bas que la rue Ontario.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

2.—M. A.-C.-H. Cook, représentant M. J.-H. Morrow, se présente devant la Commission et offre de vendre une machine à bandage à froid pour les roues.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'enquérir.

### REQUETES, ETC.

3.—Soumise une opinion de l'avocat de la Ville au sujet de la cession de la rue Mill à la Ville par le gouvernement. De déposer ladite opinion aux archives.

4.—Soumises des demandes pour la position d'ingénieur et de dessinateur dans le service de la Voirie.

Renvoyées à la sous-commission des Employés, avec prière de faire rapport le plus tôt possible.

5.—Soumis un projet de résolution de M. A. Bienvenu, inspecteur du Revenu, au sujet des baux avec les propriétaires d'immeubles désirant occuper ou continuer d'occuper les trottoirs avec des marquises, portiques ou auvents fixes érigés au-dessus des trottoirs de la Ville.

*Résolu:* De référer la question à la Commission des Finances en ce qui concerne l'impôt devant être chargé aux propriétaires.

6.—M. L.-J. Ethier, avocat de la Ville, se présente devant la Commission et soumet son opinion verbale relativement à la construction d'égouts dans les rues Saint-Germain et Forsythe. Il dit que, après avoir étudié attentivement le rapport adopté par le Conseil, le 18 juin 1906, et aussi le droit de passage de M. N. de Lisle, administrateur de la succession A. M. de Lisle et Marie-Angélique Cuvillier, en date du 19 mai 1906, sur l'immeuble à travers lequel doit passer l'égout de la rue Forsythe, il en est venu à la conclusion que la Ville a le droit de construire un égout dans la rue Saint-Germain, entre les rues Ontario et Hochelaga,

20.—The minutes of the sub-committee on Claims, dated 5th July, recommending to settle claims, etc., amounting to \$1,414.23 were read and approved of.

21.—Submitted and read a report from the Fire and Light Committee for leave to appoint an engineer at No. 19 Station.

*Resolved:* To concur therein, the amount required to pay salary of said engineer to be charged against balances of salary remaining available.

22.—Submitted and read a report from the Special Committee re Laborers' wages, recommending that the same be increased after the 1st January next.

*Resolved:* To defer consideration thereof, the City Comptroller, in the meantime, to prepare a statement showing the increased amount the City would be called to pay in the event of said increase of wages being agreed to.

23.—The sub-committee on Claim recommended that the following claims, re change of level of Hôtel-de-Ville Avenue, be settled, as follows:

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| A. Robitaille . . . . .           | \$ 50 |
| Maria Lemay dit Délorne . . . . . | 200   |
| Raoul Cherrier . . . . .          | 200   |

*Resolved:* To concur and to recommend to Council to instruct the Road Committee not to make, in future, any change in any street level, without ascertaining previously whether the City shall be liable for damages.

*Adjourned.*

RENE BAUSET,  
Asst. City Clerk.

## ROAD COMMITTEE

*Report of Meeting held the 6th of July.*

Present: Ald. Larivière, chairman, Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell and J.-B.-A. Martin.

### DELEGATIONS.

1.—Ald. Lavallée appeared before the Committee and asked that a crossing be laid on St. Christophe street, below Ontario street.

Referred to the City Surveyor for a report.

2.—Mr. A. C. H. Cook, on behalf of J. H. Morrow, appeared before the Committee and offered to sell a cool tire wheel machine.

Referred to the City Surveyor with instructions to inquire about said machine.

### PETITIONS, ETC.

3.—Submitted the City Attorney's opinion anent the cession of Mill street to the City, by the Government. That said opinion be filed of record.

4.—Submitted applications for the position of engineer and draughtsman for the department.

Referred to the sub-committee on employes, the said sub-committee to report within the shortest possible delay.

5.—Submitted a draft of resolution from Mr. A. Bienvenu, revenue inspector anent leases with proprietors who wish to occupy or who are occupying the sidewalk with fixed coverings, porticos or awnings erected over the sidewalks of the City.

*Resolved:* That said matter be referred to the Finance Committee as to the rent to be charged the proprietors.

6.—Mr. L. J. Ethier, City Attorney appeared before the Committee and submitted his verbal opinion concerning the construction of sewers in St. Germain and Forsythe streets and stated, that after having duly considered the report adopted as amended by Council, dated the 18th June 1906, and also the right of way of Mr. N. de Lisle, manager of the Estate A. M. de Lisle and Marie-Angélique Cuvillier, dated the 19th May 1906, upon the property to be crossed by the Forsythe street sewer, he came to the conclusion that the City has the right to construct a sewer on St. Germain street, between Ontario and Hochelaga